

Se reporter à la « Fiche électeur – CCP » qui récapitule les conditions à remplir
Effectif des contractuels de droit public au 1^{er} janvier 2022 - **Seuls les nombres sont acceptés**

Les effectifs sont appréciés par rapport à la qualité d'électeur au 1^{er} janvier 2022
Les effectifs s'apprécient en personne physique donc pas de décimale
Indiquez 0 si vous n'avez aucun électeur

CCP		
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Hommes : _____	Hommes : _____	Hommes : _____
Femmes : _____	Femmes : _____	Femmes : _____
TOTAL : _____	TOTAL : _____	TOTAL : _____

L'autorité territoriale certifie l'exactitude des effectifs déclarés